

# Avenant ACV 2023-2026

## AVENANT DE PROJET

### A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE du 12 octobre 2018

#### DE MONTARGIS

#### ENTRE

- La Commune de Montargis représentée par son maire Benoît DIGEON ;
- La Communauté d'agglomération Montargoise Et rives du Loing représentée par son président Jean-Paul BILLAULT

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires» ;

d'une part,

#### ET

Annexe 1. L'Etat représenté par Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret

Annexe 2. La Banque des Territoires représentée par sa directrice régionale de Centre-Val de Loire, Sophie FERRACCI,

Annexe 3. Le groupe Action Logement représenté par Philippe BOILLE, Président du Comité Régional Action Logement Centre - Val de Loire

Annexe 4. L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret

Annexe 5. Le Conseil Régional, représentée par son président François BONNEAU

Annexe 6. Le Conseil Départemental, représenté par son président Marc GAUDET

Annexe 7. Chambre du Commerce et d'Industrie, représenté par Philippe GOBINET, Président du Loiret

ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

d'autre part,

#### AINSI QUE (optionnel)

Annexe 8. L'Union Commerciale de Montargis (UCM) représentée par sa Présidente Viviane MALET

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**.

## **Préambule**

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville à Montargis, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions de la loi Climat et Résilience.

## **Article 1. Engagement général des parties**

La signature du présent document confirme l'engagement de la ville de Montargis et de la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du Loing à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires, Région Centre-Val de Loire –

à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local. L'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

Dans un souci de maintenir un maillage de pôles urbains attractifs, la Région s'engage aux côtés des collectivités qui s'engagent dans des dynamiques globales de revitalisation de leur centre-ville pour renforcer leurs différentes fonctions urbaines au bénéfice d'un territoire élargi. C'est principalement à travers l'exercice de ses compétences en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et de transports que la Région peut mobiliser ses dispositifs. En conséquence, les CRST constituent le principal outil de soutien régional. Les éventuels montants de subvention mentionnés sont indicatifs s'ils n'ont pas déjà été validés par la Commission Permanente Régionale. Cette dernière est la seule compétente pour l'attribution des subventions régionales, après instruction des dossiers complets permettant de vérifier leur éligibilité aux modalités régionales.

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leurs projets d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, LA BANQUE DES TERRITOIRES poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville.

Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne.

La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes.

L'ANAH reste engagée dans le programme Action Coeur de Ville à travers ses dispositifs dédiés aux centres anciens et selon ses critères et modalités d'intervention habituels. Son engagement se manifeste en particulier par le financement du suivi-animation de l'OPAH-RU. L'ensemble des dispositifs de droit commun de l'Anah sont par ailleurs applicables sur le territoire de la communauté de communes.

L'avenant couvre la période 2023-2026.

## **Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville**

Les collectivités bénéficiaires s'engagent à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein des collectivités, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. Un modèle de fiche de poste figure en annexe du guide pratique du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement, Région Centre-Val de Loire). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (direction territoriale de la SNCF etc.).

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

Contact du directeur/de la directrice de projet :

Bronner Julie : [julie.bronner@agglo-montargoise.fr](mailto:julie.bronner@agglo-montargoise.fr)

Laurent Nathalie : [n.laurent@montargis.fr](mailto:n.laurent@montargis.fr)

### **Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville**

La ville de Montargis s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveau national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux...).

Dans ce but, la ville de Montargis réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour à minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

### **Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026**

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

#### **2.1. Liste des secteurs d'intervention :**

i. Secteur 1

*Centre-ville et ses faubourgs historiques du Sud*

ii. Secteur 2

*Quartier de la Chaussée*

iii. Secteur 3

*Quartier gare*

2.2. Identification de chacun des secteurs d'intervention

Le périmètre du/des secteurs d'intervention est précisé en annexe.

Plan annexé – périmètre ORT

## **Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire**

Le présent avenant modifie la convention Action Cœur de Ville valant convention d'Opération de revitalisation du territoire signée par la ville de Montargis et L'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing.

A ce titre, les périmètres d'intervention ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Le présent avenant a été approuvé en comité de pilotage local puis en comité régional des financeurs ACV.

Les financements et interventions mise en œuvre dans le cadre volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre de la convention d'OPAH-RU.

## **Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026**

2.1. Plan d'action global :

## **Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive habitat**

### **Actions**

- OPAH-RU (2023-2027)
- Résidence Services Séniors 2026
- Résidence Intergénérationnelle 2026
- Création de logement sous différentes formes (maisons de ville, appartements, co-living) 2024-2030
- Construction de logements en co-living quartier gare

## **Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré**

### **Actions**

- Création de surfaces commerciales adaptées rue général Leclerc et reconstruction des immeubles place Mirabeau et rue du Loing 2024-2030
- Requalification du pôle commercial de la chaussée avec insertion paysagère et durable en lien direct avec le centre-ville 2024-2026
- Développer des espaces de coworking et de formation

## **Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées**

### **Actions**

- Déploiement des modes de déplacements doux (dont VAE) et aménagement des pistes cyclables 2023-2026
- Développement des voies piétonnes accessibles vers le centre-ville 2024-2026
- Offre de bornes de recharge électrique 2023-2024
- Création de stations vélos sécurisées

## **Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager**

### **Actions**

- Aménagement du quartier de la caserne Gudin avec mise en valeur du patrimoine classé 2023-2030
- Aménagement quartier port de plaisance avec offre de services et d'habitat 2024
- Renaturation des cours d'école 2024-2026
- Extension réseau de chaleur urbain 2024-2025
- Création d'espaces publics et de cheminements en cœur d'îlot en lien avec le projet de requalification de la rue Général Leclerc

## Axe 5 Constituer un Socle de service dans chaque ville

### Actions

- Aménagement d'un nouveau conservatoire de musique, de danse et de théâtre 2025-2026
- Aménagement d'un Campus Connecté 2024-2026
- Travaux de restructuration intérieure du Centre commercial de la Chaussée offrant une meilleure accessibilité aux services (CCAS, instruction droits des sols etc.) 2024-2026
- Construction d'une école maternelle (9 divisions) crèche (40 berceaux), halte-garderie (15 berceaux) dans le quartier de la Chaussée : construction paille, raccordée au réseau de chaleur (Concours lancé en 2022, attribution MOE 2023)

Etude pré-opérationnelle OPAH-OPAH-RU	1.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Agglomération Montargoise	ANAH - Banque des D.1	\$ 65 730,000	2018 T4	2018 T4	Action livrée	
Etude de l'offre commerciale	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	2	Ville de Montargis	D.2	\$ 18 000,000	2014	2018	Action livrée	
Analyse de la demande commerciale	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	CCI Loiret	D.3	\$ 12 000,000	2019	2019	Action livrée	
Plan d'action de redynamisation et de développement commercial	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis	D.4	\$ 44 400,000	2014	2014	Action livrée	
Calcul du potentiel commercial par secteurs marchands	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis	D.5	\$ 12 000,000	2018 T4	2018 T4	Action livrée	
Etude des déplacements quotidiens et mobilité	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Agglomération Montargoise	D.6		2018 T4	2018 T4	Action livrée	
Création de cellules commerciales alimentaires fermées en commerce non-sédentaire sous la Halle Girodet	2.5 - Développement et harmonisation des commerces	2	Ville de Montargis	Région Centre Val d O.7	\$ 538 900,000		2019 T4	Action livrée	
Etude de la réhabilitation de la rue du Général Leclerc (logements + commerces + autres activités économiques)	2.5 - Développement et harmonisation des commerces	2	Ville de Montargis	D.8		T4 2023	T1 2024	Action en cours et non financée	
Etude de revalorisation du pôle commercial de la Chaussée	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis	Banque des Territoir D.9	\$ 26 342,000	T1 2021	T4 2022	Action livrée	
Etude préparatoire à la création d'une foncière de centre ville visant à l'acquisition de certains locaux rendus vacants par les cessations d'activités liées à la crise de la COVID-19:boites du périmètre retenu	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	2	Ville de Montargis	D.10		2020	2021	Action en projet validée	
Etude de la requalification du Boulevard des Belles Manières et de la Place de la République	4.2 - Requalification de l'espace public	5	Ville de Montargis	Etat - Région Centre D.11	\$ 5 400 000,000	2020 T3	2022	Action livrée	
Etude de la réalisation d'une liaison piétonne Rue Dorée / Quartier de la Pêcherie	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis	Etat - Région Centre D.12	\$ 980 000,000			Action livrée	
Etude et aménagement du port fluvial de plaisance	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis - Agglomération Montargoise	Département du Lo D.13	\$ 10 000 000,000		T3 2024	Action en cours et financée	
Etude de l'utilisation des canaux intra-urbains dans l'animation de la ville et son activité touristique	3.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Agglomération Montargoise	D.14		2019 T1		Action abandonnée	
Etude d'acquisition et d'aménagement de la Caserne Guidin	4.2 - Requalification de l'espace public	5	Agglomération Montargoise	Banque des territoires D.15	\$ 175 000,000			Action livrée	
Etude et appel d'offre sur une rénovation de l'éclairage public intégrant des possibilités techniques de type U-FI	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis	D.16				Action livrée	
Etude sur la stratégie numérique pour les acteurs publics et privés de Montargis	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis	Banque des territoire D.17	\$ 68 040,000			Action livrée	
Etude préparatoire à la mise en place d'un système pérenne de livraison mutualisée et de drive urbain suite aux actions entreprises par différents commerçants pendant la période de confinement - Market place	2.4 - Modernisation des commerces : numérique, innovation...	2	Ville de Montargis	Banque des Territoir D.18	\$ 8 064,000	2020	2021	Action livrée	
Etude préalable à la création d'un fond d'assistance au déplacement de certaines activités commerciales	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	2	Ville de Montargis	D.19		2020 T2		Action en projet validée	
Mise en place d'une action de recherche de porteurs de projets avec possibilité de portage et d'accompagnement pour remplacer les activités disparues suite à la crise de la COVID-19 : Action préalable de recherche de porteurs de projets pour de nouvelles activités commerciales et de services indépendant ou en franchise	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2	Ville de Montargis	D.20		2020	2021	Action en projet validée	
Réhabilitation de logements en proximité du site de la Chaussée - Axe Doumer / Déportés	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Ville de Montargis - Agglomération Montargoise	D.22		2021	2022	Action en projet validée	
Travaux de l'entretien de ville sur le pôle de la Gare/Départementale 2022 et réhabilitation de logements sur ce site	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Ville de Montargis	D.23		2021	2022	Action en projet validée	
Développement d'une action OPAH-RU sur les trois sites retenus dans le périmètre ORT : développer une incitation financière pour la réhabilitation du parc privé	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	1	Agglomération Montargoise	D.24		2021 T1	2023	Action en cours et financée	
Mission d'accompagnement de développement commercial	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	2	Ville de Montargis	D.25	\$ 30 000,000	2021	2024	Action en cours et non financée	
Construction d'une résidence services seniors	1.6 - Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel	1	Nexity	D.26	\$ 0,000	T1 2024	T1 2026	Action en projet validée	
Construction d'une résidence intergénérationnelle	1.6 - Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel	1	Patrimoine et Valorisation	D.27	\$ 0,000	T1 2024	T1 2026	Action en cours et financée	
Réhabilitation de logements sous différentes formes Rue Général Leclerc	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	1	Investisseurs privés	D.29	\$ 0,000	T1 2024	T4 2026	Action en projet validée	
Création de surface commerciale adaptées rue Général Leclerc	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2	Investisseurs privés	D.30	\$ 0,000	T1 2024	T4 2026	Action en projet validée	
Recrutement d'un manager de centre-ville	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2	Ville de Montargis	D.31	\$ 150 000,000			Action livrée	
Aménagement Pôle Multimodal	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	3	Agglomération Montargoise	Région Centre Val d D.32	\$ 652 975,000		T3 2021	Action livrée	
Schema Directeur des mobilités	3.1 - Diagnostics, études et stratégies	3	Agglomération Montargoise	Région Centre Val d D.33	\$ 43 500,000			Action livrée	
Design Actif	4.1 - Diagnostics, études et stratégies	4	Ville de Montargis	D.34	\$ 0,000			Action livrée	
Installation Bornes Wi-Fi	5.3 - Nouveaux services numériques et innovation	5	Ville de Montargis	D.35	\$ 0,000			Action livrée	
Mise aux normes accessibilité Centre Nelson Mandela	5.2 - Accès aux services publics	5	Ville de Montargis	Etat	D.36	\$ 753 462,000		Action livrée	
offre shop'in	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	2	Ville de Montargis - Département du Loiret	Banque des Territoir D.37	\$ 9 792,000		T4 2021	Action livrée	
Requalification du pôle commercial de la Chaussée	2.5 - Développement et harmonisation des commerces	2	Ville de Montargis - Département du Loiret	D.38	\$ 0,000	T2 2024	T4 2026	Action en projet validée	
Développer des espaces de coworking et de formation	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2	Investisseurs privés	D.39	\$ 0,000	T2 2024	T4 2026	Action en projet validée	
Aménagement des pistes cyclables	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	3	Agglomération Montargoise	Etat	D.40	\$ 0,000	T4 2023	T4 2026	Action en projet validée
Développement des voies piétonnes accessibles	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	3	Ville de Montargis	Etat	D.41	\$ 0,000	T1 2024	T4 2026	Action en projet validée
Déploiement bornes de recharge électrique	3.4 - Mobilités décarbonées, électromobilités, carburant alternatif	3	Agglomération Montargoise	D.42	\$ 0,000	T1 2018	T4 2024	Action en cours et non financée	
Création stations vélos sécurisées	3.3 - Stationnement - Infrastructures et politique	3	Agglomération Montargoise	D.43	\$ 0,000	T1 2019	T4 2026	Action en cours et non financée	
Aménagement de la Caserne Guidin avec mise en valeur du patrimoine classé	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	4	Agglomération Montargoise	Etat	D.44	\$ 0,000	T4 2023	T4 2026	Action en projet validée
Renaturation des cours d'écoles	4.5 - Nature en ville, biodiversité, sols vivants	4	Ville de Montargis	Etat	D.45	\$ 0,000	T1 2025	T4 2026	Action en projet validée
Extension réseau de chaleur urbain	4 - Axe 4 - Général : Aménager durablement l'espace urbain, mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager et gérer durablement les bâtiments publics	4	Ville de Montargis	DALKIA	D.46	\$ 0,000	T4 2023	T4 2025	Action en projet validée
Création d'espaces publics et de cheminements en coeur d'ilot en lien avec le projet de requalification de la rue Général Leclerc	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis	Etat	D.47	\$ 0,000	T1 2024	T4 2026	Action en projet validée
Aménagement d'un nouveau Conservatoire de musique, de danse et de théâtre	5.4 - Offre et activités culturelles, artistique ou musicale	5	Ville de Montargis	Etat - Région Centre D.48	\$ 0,000	T4 2024	T4 2026	Action en projet validée	
Aménagement d'un Campus Connecté	5.8 - Formation et enseignement	5	Agglomération Montargoise	Etat - Banque des Te D.49	\$ 0,000	T4 2024	T4 2026	Action en projet validée	
Restructuration intérieure centre commercial de la Chaussée	5.2 - Accès aux services publics	5	Copropriétaires	Ville de Montargis- D.50	\$ 0,000	T4 2024	T4 2026	Action en projet validée	
Création d'un pôle enfance-petite enfance	5.2 - Accès aux services publics	5	Ville de Montargis	Etat - Région Centre D.51	\$ 0,000	T4 2024	T4 2026	Action en projet validée	

Banque des territoires :

Offre 1000 écoles 30.6K€ : financement 100% Banque des Territoires

Etude stratégie de développement économique du bassin de vie montargois : cofinancement de 20K€ Banque des Territoires

AMI Bibliothèque nationale de France (AME) : cofinancement 12,5K€ Banque des Territoires

Export complet du tableau collaboratif à jour

2.2. Calendrier général du projet

Le plan d'action doit être détaillé par un calendrier par action. Cf plan d'actions

## Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets

*Les modalités relatives à la conduite d'une démarche d'évaluation sont précisées dans le Guide du programme ACV 2.*

### 6.1. Calendrier

La Ville de Montargis procèdera à une évaluation en trois étapes.

Tout d'abord un suivi dès le lancement des projets et en cours de déploiement à partir du tableau de bord de suivi partagé avec les services de l'Etat et la plateforme mise à disposition des chefs de projet.

Une évaluation des résultats sera également réalisée à l'issue du programme.

Enfin, une évaluation d'impact sera réalisée au terme des actions engagées.

### 6.2. Méthode

La ville de Montargis se charge du pilotage de l'évaluation. Elle sera réalisée par les 2 chefs de projet.

### 6.3. Objectifs et questions évaluatives

L'objectif global est de renforcer l'attractivité du centre-ville par :

- Le déploiement d'une offre de logements attractive et en lien avec les attentes actuelles de la population et celles des entreprises locales  
Question évaluative : la nouvelle offre de logements répond-elle aux attentes des habitants (un nombre et en typologie de logements)
- Le développement commercial avec la création de surfaces commerciales de plus grandes tailles correspondant aux logiques actuelles du commerce  
Question évaluative : les surfaces créées ont-elles permis d'attirer de nouvelles enseignes ; les surfaces créées ont-elles permis de réduire le taux de vacance/le turn over
- Le retour en centre-ville d'activités tertiaires et des professions libérales sous leurs nouvelles formes d'expression (espaces de coworking, fablabs, pépinières de startup, ...), afin de maintenir une diversité d'activités  
Question évaluative : les nouveaux espaces ont-ils permis de diversifier les activités en centre-ville ; créer de l'emploi

- La valorisation des espaces historiques, l'accessibilité de sites typiques (par ex. La Pêcherie), la mise en valeur de spécificités locales (canaux), créateurs d'un cadre de vie original et attractif et surtout la redéfinition d'un circuit de déplacements piétons plus harmonieux et plus favorable à la venue d'une population éloignée  
Question évaluative : les habitants se sont-ils appropriés les nouveaux aménagements/espaces de vie ; les modes de déplacements ont-ils été modifiés, ont-ils généré de nouveaux flux de circulation
- Le développement de l'activité touristique autour du patrimoine et surtout des activités ludiques (par ex. création du port fluvial de plaisance)  
Question évaluative : la création de nouvelles infrastructures a-t-elle eu un impact sur le tourisme (en nombre et sur les nouvelles formes de tourisme)
- Une offre d'équipements et de services à la population  
Question évaluative : l'offre répond-elle aux besoins du territoire.

#### 6.4. Indicateurs retenus

Cf. Tableau Annexé

### **Article 8. Validation de l'avenant**

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Montargis et la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du Loing s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité de pilotage local puis au Comité Régional des financeurs dont l'avis favorable est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

## Signatures

A XXX, le XXX

Commune	EPCI	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
<i>Benoît DIGEON</i> Maire de Montargis	<i>Jean-Paul BILLAULT</i> Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing	Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret
<b>Banque des Territoires</b>	<b>Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat</b>	<b>Action Logement</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Sophie FERRACCI Directrice Régionale	Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret	Philippe BOILLE Président du Comité Régional
<b>Conseil Régional</b>	<b>Conseil Départemental</b>	<b>UCM</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]
<i>François BONNEAU</i> Président de la Région Centre Val de Loire	<i>Marc GAUDET</i> Président du Départemental du Loiret	<i>Viviane MALET</i> Présidente de l'Union Commercial de Montargis
<b>CCI</b>		
Philippe GOBINET Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret		

## Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

Il est attendu des collectivités de faire un bilan à la fois quantitatif et qualitatif de la réalisation du programme pour la période 2018-2022.

### 1. Etat d'avancement de la réalisation des actions : extraits actualisés du plan d'action

La direction du programme ACV met en place plateforme de reporting avec un tableau collaboratif qui recense les actions des plans d'actions pour chacune des villes. Ce tableau, qui est au préalable actualisé par les chefs de projet, sert de base à cet article : dans chaque sous-partie, le directeur de projet réalisé un extrait par copier-coller du tableau.

#### ○ Actions livrées

Etude pré-opérationnelle OPAH-OPAH-RU	1.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Agglomération Montargoise	ANAH - Banque des	D.1	\$ 65 730,000	2018 T4	2018 T4	Action livrée
Etude de l'offre commerciale	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis		D.2	\$ 18 000,000	2014	2018	Action livrée
Analyse de la demande commerciale	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	CCI Loiret	CCI - Banque des Ter	D.3	\$ 12 000,000	2019	2019	Action livrée
Plan d'action de redynamisation et de développement commercial	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis		D.4	\$ 44 400,000	2014	2014	Action livrée
Calcul du potentiel commercial par secteurs marchands	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis		D.5	\$ 12 000,000	2018 T4	2018 T4	Action livrée
Etude des déplacements quotidiens et mobilité	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Agglomération Montargoise		D.6		2018 T4	2018 T4	Action livrée
Création de cellules commerciales alimentaires fermées en commerce non-sédentaire sous la Halle Girouet	2.5 - Développement et harmonisation des commerces	2	Ville de Montargis	Région Centre Val d	D.7	\$ 538 500,000		2019 T4	Action livrée
Etude de revalorisation du pôle commercial de La Chaussée	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis	Banque des Territoi	D.9	\$ 26 342,000	T1 2021	T4 2022	Action livrée
Etude de la requalification du Boulevard des Belles Manières et de la Place de la République	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis	Etat - Région Centre	D.11	\$ 5 400 000,000	2020 T3	2022	Action livrée
Etude de la réalisation d'une liaison piétonne Rue Dorée / Quartier de la Pêche	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis	Etat - Région Centre	D.12	\$ 980 000,000			Action livrée
Etude d'acquisition et d'aménagement de la Caserne Guadin	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Agglomération Montargoise	Banque des territoi	D.15	\$ 175 000,000			Action livrée
Etude et appel d'offre sur une rénovation de l'éclairage public intégrant des possibilités techniques de type Li-Fi	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis		D.16				Action livrée
Etude sur la stratégie numérique pour les acteurs publics et privés de Montargis	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Ville de Montargis	Banque des territoi	D.17	\$ 68 040,000			Action livrée
Etude préparatoire à la mise en place d'un système pérenne de livraison mutualisée et de drive urbain suite aux actions entreprises par différents commerçants pendant la période de confinement - Market place	2.4 - Modernisation des commerces : numérique, innovation.	2	Ville de Montargis	Banque des Territoi	D.18	\$ 8 064,000	2020	2021	Action livrée
Recrutement d'un manger de centre-ville	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2	Ville de Montargis		D.31	\$ 150 000,000			Action livrée
Aménagement Pôle Multimodal	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	3	Agglomération Montargoise	Région Centre Val d	D.32	\$ 652 975,000		T3 2021	Action livrée
Schéma Directeur des mobilités	3.1 - Diagnostics, études et stratégies	5	Agglomération Montargoise	Région Centre Val d	D.33	\$ 43 500,000			Action livrée
Design Actif	4.1 - Diagnostics, études et stratégies	4	Ville de Montargis	Cité du Design	D.34	\$ 0,000			Action livrée
Installation Bornes Wi-Fi	5.3 - Nouveaux services numériques et innovation	5	Ville de Montargis		D.35	\$ 0,000			Action livrée
Mise aux normes accessibilité Centre Nelson Mandela	5.2 - Accès aux services publics	5	Ville de Montargis	Etat	D.36	\$ 753 462,000			Action livrée
offre shop'in	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	2	Ville de Montargis	Banque des Territoi	D.37	\$ 9 792,000		T4 2021	Action livrée

#### ○ Actions en cours - financées

Etude et aménagement du port fluvial de plaisance	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis - Agglomération Montargoise	Département du Loiret - Région Centre Val de Loire	D.13	1000000		T3 2024	Action en cours et financée
Developpement d'une action OPAH-RU sur les trois sites retenus dans le périmètre ORT :	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	1	Agglomération Montargoise		D.24		2021 T1	2023	Action en cours et financée
Developper une inscription financière pour la réhabilitation du parc privé	1.6 - Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel	1	Patrimoine et Valorisation		D.27	0	T1 2024	T1 2026	Action en cours et financée
Construction d'une résidence intergénérationnelle	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	1	Agglomération Montargoise		D.28	0	T3 2018	T4 2026	Action en cours et financée
Plan de sauvegarde sur 3 copropriétés									

Stratégie de solarisation des patrimoines de Montargis (33 670€) : financement 100% Banque des Territoires, maître d'ouvrage et financeur

Mission de conseil et d'accompagnement à la stratégie de redynamisation 25 000 € (Banque des Territoires 12 500 € = 50% du HT)

#### ○ Actions en cours non financées

Création d'un espace de coworking	3 - Développement économique et commercial	3	Agglomération Montargoise		D.43	0	T1 2020	T4 2026	Action en cours et financée
Redynamisation du centre-ville de Montargis	3 - Développement économique et commercial	3	Agglomération Montargoise		D.45	0	T1 2018	T4 2026	Action en cours et financée
Redynamisation du centre-ville de Montargis	3 - Développement économique et commercial	3	Agglomération Montargoise		D.46	3000	2021	2024	Action en cours et financée
Redynamisation du centre-ville de Montargis	3 - Développement économique et commercial	3	Agglomération Montargoise		D.8		T4 2023	T4 2026	Action en cours et financée

#### ○ Actions abandonnées

Redynamisation du centre-ville de Montargis	3 - Développement économique et commercial	3	Agglomération Montargoise		D.74		2020 T1		Action abandonnée
---	--	---	---------------------------	--	------	--	---------	--	-------------------

#### ○ Action en projet validée

Etude préparatoire à la création d'une fondation de centre-ville visant à l'acquisition de certains locaux rendus vacants par les créations d'activités liées à la crise de la COVID-19 sur du périmètre rebattu	2.1 - Diagnostic, études et stratégies	2	Ville de Montargis	D.10		2020	2021		Action en projet validée
Etude préalable à la création d'un fond d'assistance au déplacement de certaines activités commerciales	2.1 - Diagnostic, études et stratégies	2	Ville de Montargis	D.19		2020/21			Action en projet validée
Mise en place d'une action de recherche de porteurs de projets avec possibilité de portage et d'accompagnement pour remplacer les activités disparues suite à la crise de la COVID-19 - Action préalable de recherche de porteurs de projets pour de nouvelles activités commerciales et de services en indépendant ou en franchise	2 - Axe 2 - Général - Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2	Ville de Montargis	D.20		2020	2021		Action en projet validée
Réhabilitation de logements en proximité du site de la Chaussée - Axe Doumer / Déportés	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RLI, NPNRU, ORI	1	Ville de Montargis - Agglomération Montargoise	D.22		2021	2022		Action en projet validée
Traitement de l'entrée de ville sur le pôle de la Gare/Départementale 2027 et réhabilitation de logements sur site	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RLI, NPNRU, ORI	1	Ville de Montargis - Agglomération Montargoise	D.23		2021	2022		Action en projet validée
Construction d'une résidence services seniors	1.6 - Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel	5	Nexity	D.26	0	T1 2024	T1 2026		Action en projet validée
Réhabilitation de logements sous différentes formes Rue Général Leclerc	1 - Axe 1 - Général - De la réhabilitation à la reconstruction vers une offre attractive de l'habitat	5	Investisseurs privés	D.29	0	T1 2024	T4 2026		Action en projet validée
Création de surface commerciale adaptées rue Général Leclerc	2 - Axe 2 - Général - Favoriser un développement économique et commercial équilibré	5	Investisseurs privés	D.30	0	T1 2024	T4 2026		Action en projet validée
Requalification du pôle commercial de la Chaussée	2.5 - Développement et harmonisation des commerces	5	Ville de Montargis - Département du Loiret	D.38	0	T2 2024	T4 2026		Action en projet validée
Développer des espaces de coworking et de formation	2 - Axe 2 - Général - Favoriser un développement économique et commercial équilibré	5	Investisseurs privés	D.39	0	T2 2024	T4 2026		Action en projet validée
Aménagement des pistes cyclables	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	5	Agglomération Montargoise	D.40	0	T4 2023	T4 2026		Action en projet validée
Développement des voies piétonnes associables	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	5	Ville de Montargis	D.41	0	T1 2024	T4 2026		Action en projet validée
Aménagement de la Caserne Gudin avec mise en valeur du patrimoine classé	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	5	Agglomération Montargoise	D.44	0	T4 2023	T4 2026		Action en projet validée
Renaturation des cours d'écoles	4.5 - Nature en ville, biodiversité, sols vivants	5	Ville de Montargis	D.45	0	T1 2025	T4 2026		Action en projet validée
Extension réseau de chaleur urbain	4 - Axe 4 - Général - Aménager durablement l'espace urbain, mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager et gérer durablement les bâtiments publics	4	Ville de Montargis	DALKIA	0	T4 2023	T4 2025		Action en projet validée
Création d'espaces publics et de cheminements en cœur d'îlot en lien avec le projet de requalification de la rue Général Leclerc	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Montargis	Etat	0	T1 2024	T4 2026		Action en projet validée
Aménagement d'un nouveau Conservatoire de musique, de danse et de théâtre	5.4 - Offre et activités culturelles, artistique ou musicale	5	Ville de Montargis	Etat	0	T4 2024	T4 2026		Action en projet validée
Aménagement d'un Campus Connecté	5.8 - Formation et enseignement	5	Agglomération Montargoise	Etat - Banque des Territoires	0	T4 2024	T4 2026		Action en projet validée
Restructuration intérieure centre commercial de la Chaussée	5.2 - Accès aux services publics	5	Copropriétaires	D.50	0	T4 2024	T4 2026		Action en projet validée
Création d'un pôle enfance-petite enfance	5.2 - Accès aux services publics	5	Ville de Montargis	Etat - Région Centre Val de Loire	D.51	0	T4 2024	T4 2026	Action en projet validée

## ACTION LOGEMENT

Bilan des opérations 2018/2022 :

		Montants financés	Prêts	Subventions
28 logements	16 bis place des Belles Mairies	658 300,00 €	460 810,00 €	70% 197 490,00 €
4 logements	85 av. Charles de Gaulle	225 000,00 €	67 500,00 €	30% 157 500,00 €
4 logements	6 rue Perier	281 000,00 €	127 000,00 €	45% 154 000,00 €
		<b>1 164 300,00 €</b>	<b>655 310,00 €</b>	<b>508 990,00 €</b>

## 2. Bilan qualitatif du déploiement du programme

*Dans cette partie de l'article, il est attendu des collectivités de mettre en perspective l'état d'avancement du plan d'action par rapport à la stratégie élaborée en phase d'initialisation du programme et d'apporter des éléments d'appréciation des résultats atteints par rapport aux diagnostics réalisés et aux objectifs fixés.*

*Pour ce faire, le bilan rappellera ou présentera les éléments suivants :*

- *Calendrier des différents projets ;*
- *Objectifs au lancement du programme et leur évolution, le cas échéant*
- *Éléments facilitants identifiés et/ou difficultés rencontrées au cours du déploiement du programme*
- *Principaux résultats d'ores et déjà visibles sur le territoire*
- *Principaux effets levier identifiés*
- *Projets emblématiques (présentation succincte d'un paragraphe)*
- *Impact du programme sur les investissements privés : hausse, ou retour ? facteurs d'explication.*

*Longueur attendue : 15 000 signes espaces compris maximum*

Depuis une vingtaine d'années, la ville de Montargis a engagé un programme global de rénovation.

Dès 2014, elle a initié des actions particulières en faveur du commerce.

Différentes études-diagnostics ont été menées et les assises du commerce ont été organisées. A l'occasion de ces assises un bilan du commerce a pu être dressé et des actions ont été identifiées pour redynamiser le centre-ville.

Les actions mises en place en 2014 sur la politique de commercialisation des locaux vides, au travers de l'adoption de la taxe sur les friches commerciales, de la modification du règlement de publicité extérieure avec l'intégration de l'article 16 de la loi ACTPE et de la mise en place d'un Comité Local du Commerce et d'une commission permanente de suivi avec les agences immobilières, les notaires et les banques locales ont facilité l'ouverture de nombreux nouveaux magasins et une baisse de certains loyers. La vacance commerciale dans la rue Dorée, principale rue commerçante de la Ville, est aujourd'hui quasi-nulle.

Ce maintien d'une dynamique commerciale réelle se confronte aujourd'hui aux réalités du bâti, comme le montre à lui seul l'exemple de la rue du Général Leclerc, deuxième rue commerçante historique : des bâtiments vétustes, n'offrant plus que des logements peu qualitatifs, ce qui justifie d'un très faible taux de peuplement et des cellules commerciales peu attractives, qui génèrent un taux de vacance supérieur à 20%, en hausse régulière.

Ce déséquilibre entre deux rues perpendiculaires suscite une perte de linéaire marchand et surtout un affaiblissement de l'attractivité du parcours client qui ne peut que nuire à l'attractivité générale du centre-ville.

La ville de Montargis, consciente de ces enjeux a mis en œuvre des opérations d'aménagement urbain et lancé différentes études.

Le programme Action Cœur de Ville lancé en 2018 est venu conforter la dynamique engagée. Il a été l'occasion pour la ville de Montargis de réaffirmer sa démarche en faveur du commerce et lui a procuré les outils nécessaires à sa mise en œuvre.

La convention initiale prévoyait la réalisation dans les deux ans d'études qui ont pu être menées et ont permis de déterminer plus précisément les actions à mettre en œuvre en phase de déploiement et d'identifier les actions matures.

Des opérations majeures d'aménagement urbain en centre-ville ont été réalisées comme la requalification du Boulevard des Belles Manières et la liaison piétonne reliant le quartier de la Pêcherie.

Le nouveau port de plaisance sera livré au second semestre 2024. La friche de la caserne Gudin a été acquise par l'Agglomération Montargoise en 2019.

L'ensemble de ces réalisations accompagne la redynamisation du centre-ville de Montargis en lui redonnant une meilleure fonctionnalité et plus de visibilité en termes d'aménagement et de déplacement.

Le programme Action Cœur de Ville a permis la mise en réseau de l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs ce qui a facilité la mise en œuvre des actions par des accompagnements financiers ou la mise à disposition d'ingénierie notamment. L'atelier Flash financé par l'Etat a constitué un élément déterminant en la matière.

L'un des principaux projets emblématiques du programme est la requalification de la rue Général Leclerc. Elle se traduira par l'acquisition ambitieuse de 70 immeubles dans l'objectif de réhabiliter les logements sous différentes formes et de créer des surfaces commerciales adaptées aux besoins. Le portage foncier opéré par l'EPFLI a été une réelle opportunité.

A ce stade, l'impact du programme sur les investissements privés ne peut être mesuré exhaustivement mais des projets privés sont amorcés et pourront être quantifiés à l'horizon 2026.

Les violences urbaines survenues fin juin 2023 ont profondément impacté l'activité commerciale à court comme à moyen terme. Les conséquences immédiates de fermetures temporaires et baisse importante de la fréquentation au moment du lancement des soldes d'été ont largement fragilisé le tissu commercial du centre-ville. Les immeubles entièrement détruits par les incendies provoqués lors des émeutes, sont situés à un emplacement stratégique. Leur reconstruction constitue un enjeu majeur à l'angle de la rue Dorée et de la rue du Loing, à l'amorce de la rue du général Leclerc. Le devenir de ce site, non concerné par l'axe de la rue du général Leclerc dans le programme ACV1, impactera nécessairement le résultat des actions menées rue du général Leclerc et plus globalement le dynamisme commercial du centre-ville. Il est donc indispensable de l'intégrer dans les réflexions et actions de redynamisation commerciale, initialement concentrées sur la rue du général Leclerc. Ces réflexions concernent également le volet habitat puisque le potentiel de logements sur ce site est également important.

## **Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action**

Le modèle de fiche action est à retrouver en annexe du guide pratique du programme ACV.

*Les financements sollicités auprès d'Action Logement sont inscrits à titre indicatif. Ils sont conditionnés à l'éligibilité de l'opération considérée, à la disponibilité de l'enveloppe au moment du dépôt de la demande et à l'évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage*

*Les décisions d'octroi des financements sont en effet prises par les comités d'engagement compétents d'ALS sur la base d'une évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage permettant d'apprécier le niveau de risque de crédit de ce dernier via l'étude de sa solvabilité et pourra conduire à une éventuelle demande de garantie, conformément à l'article 107 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et qui réglemente ALS en sa qualité de société de financement agréée.*

*Les caractéristiques des financements, y compris le taux d'intérêt, seront celles en vigueur au jour de l'engagement des opérations.*

## Elaboration des fiches actions

Les fiches actions doivent permettre de définir précisément les investissements par lieux, leurs modalités de pilotage et les partenaires impliqués (y compris les acteurs privés), ainsi que les conditions de leur faisabilité, selon les 5 axes du programme. Pour rappel :

	<b>Période 2023-2026</b>
Axe 1	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Axe 2	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Axe 3	Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Axe 4	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Axe 5	Constituer un socle de services dans chaque ville

<b>Titre du projet</b>	<b>OPAH-RU et opérations de façades</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 1 -De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Action qui rentre dans le cadre du POA Habitat de l'Agglomération Montargoise. L'OPAH-RU vaut volet habitat du programme Action Coeur de Ville (ACV) de Montargis homologué Opération de Revitalisation du Territoire Le périmètre d'intervention comprend les périmètres ORT de Montargis. Une opération façade, menée par la Ville de Montargis, avec des critères liés l'OPAH-RU
<b>Objectifs</b>	Les priorités retenues dans le cadre de la stratégie d'intervention sont : - La lutte contre la précarité énergétique, - Le traitement de l'habitat indigne et dégradé, - Le soutien aux copropriétés fragiles ou dégradées, - Le développement d'un parc locatif privé à vocation sociale.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Agglomération Montargoise
<b>Partenaires locaux</b>	ANAH Département du Loiret
<b>Coût total</b>	2 126 710 euros
<b>Financements prévisionnels</b>	ANAH : 1 197 060 euros Agglomération Montargoise : 620 350 euros Département du Loiret : 309 300 euros
<b>Date de lancement</b>	01/01/2023
<b>Date de livraison</b>	31/12/2028
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Nombre de dossiers instruits Nombre d'opérations
<b>Indicateurs de résultat</b>	de Nombre de dossiers validés

Signatures (*uniquement la commune et/ou le porteur, les cofinanceurs*)

<b>Agglomération Montargoise</b>	<b>ANAH</b>	<b>Département du Loiret</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Jean-Paul BILLAULT Président	Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret	Marc GAUDET Président

Titre du projet	<b>Construction d'une Résidence Services Séniors - Quartier Port Saint Roch</b>
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 -De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	
Description générale	Offre de logements en centre-ville (110 logements)
Objectifs	Diversifier l'offre de logements à destination des séniors au regard du vieillissement de la population Proposer des services adaptés
Maitre d'ouvrage	NEXITY
Partenaires locaux	
Coût total	
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Dépôt permis de construire Livraison des logements
Indicateurs de résultat	Nombre d'acquisition de logements Nombre de logements occupés

Titre du projet	<b>Construction d'une résidence Intergénérationnelle – Site Caserne Gudin</b>
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 -De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	
Description générale	Proposer une offre de logements dans un nouveau quartier en création à proximité immédiate du centre -ville (84 logements) Valorisation du patrimoine classé
Objectifs	Diversifier l'offre de logements sur le territoire
Maitre d'ouvrage	Patrimoine et Valorisation
Partenaires locaux	Etat (DRAC)
Coût total	
Financements prévisionnels	Etat : 1.5 million d'euros
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Dépôt permis de construire Livraison des logements
Indicateurs de résultat	Nombre d'acquisition de logements Nombre de logements occupés

Patrimoine et Valorisation	Etat
[Signature]	[Signature]
	Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret

Titre du projet	<b>Création de logements sous différentes formes – Quartier Général Leclerc</b>
Type de projet	Etude - Action
Axe de rattachement	Axe 1 -De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	
Description générale	Améliorer l'habitat en centre-ville en proposant une offre diversifiée de logements et notamment des maisons de ville pour attirer les ménages, des appartements meublés pour les étudiants, doctorants, chercheurs et stagiaires longue durée  L'opération consiste dans un premier temps à finaliser les études de faisabilité au regard de la maîtrise foncière et dans un second temps proposer à des investisseurs privés l'acquisition des mètres carrés disponibles
Objectifs	Réaliser des ensembles d'habitat et requalifier les îlots tout en intégrant les dimensions de renaturation, de sobriété et de décarbonisation.
Maitre d'ouvrage	Investisseurs privés
Partenaires locaux	EPFLI (portage foncier) Action Logement Services
Coût total	
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2019
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Avancements des travaux
Indicateurs de résultat	Nombre de logements créés Nombre d'habitants

Ville de Montargis	Action Logement Services
[Signature]	[Signature]
Benoît DIGEON Maire	Philippe BOILLE Président du Comité Régional Action Logement Centre - Val de Loire

Titre du projet	<b>Construction de logements en co-living – quartier Gare</b>
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 -De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l’habitat
Date de signature	
Description générale	Offre de logements quartier gare
Objectifs	Diversifier l’offre de logements sous forme de co-living à proximité de la gare (6 logements, 2 commerces en rez-de-chaussée)
Maitre d’ouvrage	
Partenaires locaux	Etude du dossier par Action Logement Services
Coût total	
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d’avancement	Dépôt permis de construire Livraison des logements
Indicateurs de résultat	Nombre d’acquisition de logements Nombre de logements occupés

Ville de Montargis	Action Logement Services
[Signature]	[Signature]
Benoît DIGEON Maire	Philippe BOILLE Président du Comité Régional Action Logement Centre - Val de Loire

<b>Titre du projet</b>	<b>Création de surfaces commerciales adaptées rue Général Leclerc, et angle place Mirabeau et rue du Loing/rue Dorée</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Création de surfaces commerciales adaptées à la demande, agrandissement des surfaces et des hauteurs sous plafond
<b>Objectifs</b>	<p>Redynamiser la rue Général Leclerc par une offre commerciale complémentaire à la rue Dorée.</p> <p>Réhabilitation de la rue à forte vacance de commerces,</p> <p>Création de nouvelles cellules dont certaines de tailles plus importantes que dans le reste du centre-ville (150 à 300 m<sup>2</sup>),</p> <p>Déploiement de l'activité commerciale sur un linéaire plus harmonieux facilitant une diversité des accès au centre-ville.</p> <p>La Halle Girodet, qui a bénéficié de travaux d'aménagement, est comprise dans le périmètre de cette action, sa situation proche d'un îlot important de la rue Leclerc représente une opportunité commerciale complémentaire.</p> <p>De même, les évènements survenus à l'été 2023 ont conduit à la destruction de plusieurs immeubles place Mirabeau, rue Dorée et rue du Loing. Leur emplacement stratégique dans le parcours marchand implique qu'une réflexion soit menée en cohérence avec les objectifs ACV.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	<p>EPFLI</p> <p>Investisseurs privés</p> <p>Région Centre Val de Loire (dispositif « revitalisation commerciale »)</p> <p>Etat</p>
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2019
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<p>Maîtrise foncière</p> <p>Avancement des travaux</p>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<p>Flux commercial - Nombre d'ouvertures/créations de commerces</p> <p>Taux de vacance dans la rue (commerces et logements)</p>

<b>Titre du projet</b>	<b>Requalification urbaine et paysagère du pôle Commercial de la Chaussée et de ses abords</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Réhabilitation du centre Commercial de la Chaussée par une insertion paysagère et durable en lien direct avec le centre-ville (à 5 minutes à pied)
<b>Objectifs</b>	<p>Faire du Centre commercial de la Chaussée un pôle complémentaire connecté au centre-ville par des liaisons piétonnes et cyclables accessibles</p> <p>Redonner de la proximité avec le centre-ville par la suppression du pont constituant une « barrière visuelle »</p> <p>Redonner une lisibilité avec l'aménagement des espaces notamment paysagers</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Département du Loiret Investisseurs privés
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2025
<b>Date de livraison</b>	2030
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Flux commercial

Ville de Montargis	Département du Loiret
[Signature]	[Signature]
Benoît DIGEON Maire	Marc GAUDET Président

<b>Titre du projet</b>	<b>Développer des espaces de coworking et de formation</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Proposer des espaces dédiés au coworking et à la formation en centre-ville
<b>Objectifs</b>	Attirer l'installation de nouvelles entreprises Proposer des espaces correspondant aux nouvelles formes de travail
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Investisseurs privés
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2025
<b>Date de livraison</b>	2030
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Taux d'occupation des espaces

<b>Titre du projet</b>	<b>Déploiement d'un réseau de pistes cyclables</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménagement de pistes cyclables et mise à disposition de vélos à assistance électriques
<b>Objectifs</b>	Favoriser les modes de déplacement doux en alternatives à la voiture individuelle
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis – Agglomération Montargoise
<b>Partenaires locaux</b>	Etat Région Centre Val de Loire (CRST)
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	Région Centre Val de Loire (enveloppe financière prévue pour la réalisation de pistes cyclables de 174 000 € dans le CRST)
<b>Date de lancement</b>	2018
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Taux d'utilisation des pistes Nombre de vélos (VAE) loués Nombre de km de voies créées

<b>Agglomération Montargoise</b>	<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>	<b>Région Centre Val-de-Loire</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
Jean-Paul BILLAULT Président	Benoît DIGEON Maire de Montargis	Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret	François BONNEAU Président

<b>Titre du projet</b>	<b>Développement des voies piétonnes accessibles</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménagement de voies piétonnes accessibles vers le centre-ville (Plan de déplacement urbain)
<b>Objectifs</b>	Favoriser les modes de déplacement doux /électrique Facilité les déplacements vers le centre-ville
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Etat
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2023
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	

<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>
[Signature]	[Signature]
<b>Benoît DIGEON</b> <b>Maire de Montargis</b>	Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret

<b>Titre du projet</b>	<b>Déploiement de bornes de recharge électrique</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Installation de bornes de recharge électrique selon un schéma défini sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Montargoise
<b>Objectifs</b>	Favoriser la transition des moteurs thermiques vers les moteurs électriques Offrir aux usagers une solution de recharge de leur véhicule à l'occasion de leur déplacement sur le territoire
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Agglomération Montargoise
<b>Partenaires locaux</b>	Etat
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2018
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Nombre de bornes déployées
<b>Indicateurs de résultat</b>	Taux d'utilisation des bornes Nombre de véhicules électriques

<b>Agglomération Montargoise</b>	<b>Etat</b>
[Signature]	[Signature]
<b>Jean-Paul BILLAULT</b> <b>Président</b>	<b>Sophie BROCAS,</b> <b>Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret</b>

<b>Titre du projet</b>	<b>Création de stations vélos</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Installation des stations vélos sécurisées pour permettre aux usagers de stationner leur vélo
<b>Objectifs</b>	Favoriser l'usage des mobilités douces Offrir des espaces de stationnement
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Agglomération Montargoise
<b>Partenaires locaux</b>	Etat
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2018
<b>Date de livraison</b>	2026 au plus tard
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Livraison des stations
<b>Indicateurs de résultat</b>	Taux de fréquentation des stations

<b>Agglomération Montargoise</b>	<b>Etat</b>
[Signature]	[Signature]
<b>Jean-Paul BILLAULT</b> <b>Président</b>	<b>Sophie BROCAS,</b> <b>Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret</b>

<b>Titre du projet</b>	<b>Aménagement de la friche de la Caserne Gudin</b>
<b>Type de projet</b>	Etude - Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 – Aménager durablement l’espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménagement de la friche de la Caserne Gudin avec la mise en valeur du patrimoine classé, de la Place d’Armes, circulations
<b>Objectifs</b>	Sobriété foncière Mise en valeur du patrimoine classé
<b>Maitre d’ouvrage</b>	Agglomération Montargoise
<b>Partenaires locaux</b>	Ville de Montargis Etat
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2023
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d’avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	

<b>Agglomération Montargoise</b>	<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>
<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>
Jean-Paul BILLAULT Président	Benoît DIGEON Maire de Montargis	<b>Sophie BROCAS,</b> <b>Préfète de la Région</b> <b>Centre-Val de Loire,</b> <b>Préfète du Loiret</b>

<b>Titre du projet</b>	<b>Aménagement du quartier du Port Saint Roch</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 – Aménager durablement l’espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménagement urbain et paysager du quartier
<b>Objectifs</b>	Redynamiser le quartier en le rendant attractif et accessible depuis et vers le centre-ville Diversifier l’offre de service et d’habitat Sobriété foncière
<b>Maitre d’ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Etat Agglomération Montargoise Investisseurs privés
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2023
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d’avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de plaisanciers

<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>	<b>Agglomération Montargoise</b>
<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>
<b>Benoît DIGEON</b> Maire de Montargis	<b>Sophie BROCAS,</b> Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret	<b>Jean-Paul BILLAULT</b> Président

<b>Titre du projet</b>	<b>Renaturation des cours d'école</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 – Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménagement paysager des cours d'école (végétalisation, désimperméabilisation, création d'îlots de fraîcheur)
<b>Objectifs</b>	Lutter contre le réchauffement climatique
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Etat Agence de l'Eau, ADEME Département, Région (futur CRST à partir de 2026 au titre du cadre « création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été »)
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2023
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Surfaces créées végétalisées ou renaturalisées (% de surfaces perméables)

<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>	<b>Département</b>	<b>Région Centre-Val de-Loire</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
<b>Benoît DIGEON</b> <b>Maire de Montargis</b>	<b>Sophie BROCAS,</b> Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret	<b>Marc GAUDET</b> Président	<b>François BONNEAU</b> Président

<b>Titre du projet</b>	<b>Extension du réseau de chaleur urbain</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 – Aménager durablement l’espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	La ville de Montargis dispose d’un réseau de chaleur urbain permettant de fournir eau chaude et chauffage à 3000 équivalent logements dans la partie Est de la ville (quartier de la Chaussée). La chaleur distribuée provient, à plus de 80%, des sources d’énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) (chaleur produite par l’UVE et biomasse). Le schéma directeur du réseau de chaleur a identifié des potentiels de développement au sud et l’ouest de la ville. Le développement du réseau nécessite la construction d’une chaufferie complémentaire, de sous-stations et de réseaux nouveaux.
<b>Objectifs</b>	Lutter contre le réchauffement climatique
<b>Maitre d’ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Délégataire DALKIA Etat
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2024
<b>Date de livraison</b>	2025
<b>Indicateurs d’avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombres d’abonnés raccordés

Ville de Montargis	Dalkia	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
<b>Benoît DIGEON</b> Maire de Montargis		<b>Sophie BROCAS,</b> Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret

<b>Titre du projet</b>	<b>Création d'espaces publics et de cheminements en cœur d'ilot en lien avec le projet de requalification de la rue Général Leclerc</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 – Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménager les espaces publics pour faciliter les déplacements vers le centre-ville Favoriser le verdissement du centre-ville en lien avec le réchauffement climatique
<b>Objectifs</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, redynamisation et attractivité du centre-ville
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Etat, Région (futur CRST à partir de 2026 au titre du cadre « création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été »)
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2024
<b>Date de livraison</b>	2030
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Flux piétonnier Fréquentation des espaces publics

<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>	<b>Région Centre-Val de-Loire</b>
<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>
<b>Benoît DIGEON</b> <b>Maire de Montargis</b>	<b>Sophie BROCAS,</b> <b>Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret</b>	<b>François BONNEAU</b> <b>Président</b>

<b>Titre du projet</b>	<b>Aménagement d'un conservatoire de musique, de danse et de théâtre – Site Caserne Gudin</b>
<b>Type de projet</b>	Etude - Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 5 – Constituer un socle de service dans chaque ville
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménagement d'un conservatoire de musique, de danse et de théâtre dans un bâtiment classés au titre des monuments historiques
<b>Objectifs</b>	Proposer un équipement répondant aux normes et aux attentes des usagers Disposer d'espaces suffisants pour permettre de répondre à la demande Sobriété foncière
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Etat Banque des Territoires
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2024
<b>Date de livraison</b>	2027
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Livraison de l'équipement Nombre d'inscrits

<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>	<b>Banque des Territoires</b>
<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>
<b>Benoît DIGEON Maire de Montargis</b>	<b>Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret</b>	

<b>Titre du projet</b>	<b>Aménagement d'un Campus Connecté – Site Caserne Gudin</b>
<b>Type de projet</b>	Etude - Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 5 – Constituer un socle de service dans chaque ville
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Aménagement d'un Campus Connecté dans un bâtiment classés au titre des monuments historiques
<b>Objectifs</b>	Proposer un équipement répondant aux normes et aux attentes des étudiants Disposer d'espaces suffisants pour permettre de répondre à la demande Sobriété foncière
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Agglomération Montargoise
<b>Partenaires locaux</b>	Etat
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2024
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Livraison de l'équipement Nombre d'inscrits

<b>Agglomération Montargoise</b>	<b>Etat</b>
[Signature]	[Signature]
<b>Jean-Paul BILLAULT</b> <b>Président</b>	<b>Sophie BROCAS,</b> <b>Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret</b>

<b>Titre du projet</b>	<b>Restructuration du Centre Commercial de la Chaussée</b>
<b>Type de projet</b>	Etude - Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 5 – Constituer un socle de service dans chaque ville
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Restructuration intérieure du centre Commercial de la Chaussée
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'accessibilité Améliorer l'attractivité du Centre Commercial Donner plus de lisibilité / harmoniser les espaces (vitrines et bandeaux)
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Copropriétaires du Centre Commercial de la Chaussée
<b>Partenaires locaux</b>	
<b>Coût total</b>	
<b>Financements prévisionnels</b>	
<b>Date de lancement</b>	2024
<b>Date de livraison</b>	2026
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Flux commercial Fréquentation des espaces

<b>Titre du projet</b>	<b>Construction d'un pôle enfance/ petite enfance</b>
<b>Type de projet</b>	Action
<b>Axe de rattachement</b>	Axe 5 – Constituer un socle de service dans chaque ville
<b>Date de signature</b>	
<b>Description générale</b>	Construction d'une école maternelle (9 divisions) crèche (40 berceaux), halte-garderie (15 berceaux) sur une friche en plein cœur du quartier de la Chaussée (périmètre ORT) – Construction paille raccordée au réseau de chaleur
<b>Objectifs</b>	Sobriété foncière Disposer d'un pôle répondant aux attentes des usagers et à l'évolution de la population
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ville de Montargis
<b>Partenaires locaux</b>	Etat Maison Feuillette ?? Région Centre Val de Loire (Futur CRST à partir de 2026 au titre du cadre « structure de garde et d'accueil de l'enfance »)
<b>Coût total</b>	Estimation 9 000 000€
<b>Financements prévisionnels</b>	Région (500 000 €, montant estimatif et sous réserve d'une validation en CPR) CAF (1 200 000 €) Etat DSIL - Fonds vert / Recyclage foncier : 357 000 €
<b>Date de lancement</b>	2024
<b>Date de livraison</b>	2025
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Avancement des travaux
<b>Indicateurs de résultat</b>	Fréquentation de l'équipement Montant des dépenses énergétiques (en rapport avec une construction « classique »)

<b>Ville de Montargis</b>	<b>Etat</b>	<b>Région Centre-Val-de-Loire</b>
<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>	<b>[Signature]</b>
<b>Benoît DIGEON Maire de Montargis</b>	<b>Sophie BROCAS, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret</b>	<b>François BONNEAU Président</b>

Annexe 3 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention et liste des adresses incluses dans les secteurs d'intervention

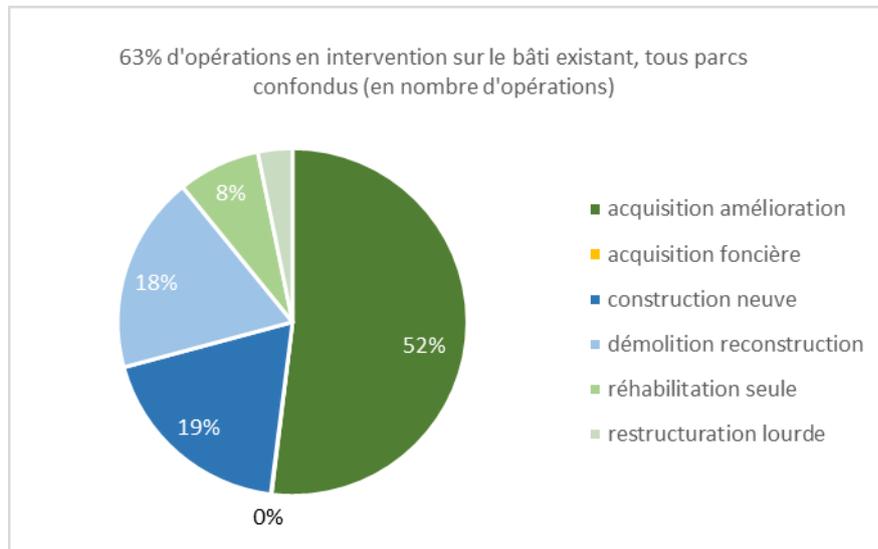


## Annexe :

### Bilans annuels Action Logement

2021 : <https://fr.calameo.com/read/00711844151bd037b57ef>

Les produits de financement Action Cœur de Ville d'Action Logement ont permis sur la phase 2018-2022 du programme d'accompagner des opérations de logement majoritairement sur le bâti existant (63%) tel que détaillé ci-dessous.



Les financements évoluent pour accompagner la trajectoire bas carbone des maîtres d'ouvrage et relever les exigences environnementales des projets en amplifiant l'accent déjà mis sur l'intervention sur le bâti existant.

### Bilan Anah

Depuis le lancement du programme Action cœur de ville en 2018, l'Anah a sensiblement accompagné sa mise en œuvre dans les territoires. Ainsi fin 2022 ce sont au total :

- 190 OPAH-RU qui ont été engagées ;
- 183 chefs de projet financés pour 16 M€ ;
- Plus de 181 000 logements financés pour plus d'1 Md€ (y compris MaPrimeRénov').

Pour cette nouvelle phase, l'Anah se positionne dans la continuité de la première phase du programme, afin de permettre aux collectivités de poursuivre leurs actions. L'offre de l'Anah se veut plurielle pour s'adapter autant que possible aux besoins de chaque territoire :

- en recherchant une appropriation toujours plus importante des différents outils et dispositifs mis en place par l'Anah (en particulier VIR-DIIF, mais aussi RHI-THIRORI)
- en mettant l'accent sur la lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des copropriétés de centre ancien, la lutte contre la vacance des logements et la mobilisation du parc privé à vocation sociale ;
- le tout en réponse aux objectifs d'adaptation au changement climatique et de sobriété énergétique et foncière.